

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 22 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Estelle MORIO, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Mme Chantal DEMANGEON à M. Bernard BASTIER  
M. Henri-Philippe LAMY à M. Pierre-Yves LE GROGNEC  
M. Patrick GUILBAUDEAU à Joël DANIEL  
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	15 mars 2022
Date de l'affichage	16 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

**2022 33**

**Bardage du bâtiment B de l'ancienne école de Polignac**

**Rapporteur** : C. Guéguen

Il s'agit de réaliser une isolation extérieure sur le bâtiment B de l'ancienne école de Polignac. Cette isolation sera habillée d'un bardage métallique ondulé vertical sur la majorité du bâti, complété par un bardage faux claire-voie en pin Douglas.

Les dépenses prévues sont :

Nature des travaux	HT	TTC
Réalisation du dossier Déclaration Préalable	1 950,00 €	2 340,00 €
Travaux	22 000,00 €	26 400,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 950,00 €</b>	<b>28 740,00 €</b>

Plan de financement prévisionnel :

BESOINS	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Maîtrise d'œuvre	1 950,00 €	100%	Département	4 790,00 €	20%
Travaux	22 000,00 €		Autofinancement	19 160,00 €	80%
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>23 950,00 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>23 950,00 €</b>	<b>100%</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 10 mars 2022 ;

**APPROUVE** les travaux envisagés de bardage du bâtiment B dans l'ancienne école de Polignac, faisant l'objet de cette demande de subventions ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter leur financement auprès du Conseil Départemental et de tout autre organisme.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 23 Mars 2022  
Le Maire,  
Joël DANIEL

